REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Arrêté

fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2002 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère de l'agriculture et de la pêche ;

VU les résultats des élections qui se sont déroulées le 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère chargé de l'agriculture, instituée par arrêté du 17 décembre 2002 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration

Membres titulaires

Monsieur Philippe MERILLON, secrétaire général adjoint

Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines (SRH)

Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH)

Monsieur Jean-Christophe PAILLE, ingénieur général chargé d'appui aux personnes et aux structures

Membres suppléants

Madame Catherine GESLAIN-LANEELLE, directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Monsieur Emmanuel BOUYER, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH)

Monsieur Martial PINEAU, chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi

Monsieur Pierre SCANDOLA, adjoint au chef du bureau de gestion des personnels de catégorie A et sous statuts d'emploi

B – Représentants du personnel

Membres titulaires

Monsieur Christian LIGEARD	Administrateur civil général	CGC-CFDT
Monsieur Michel LEVEQUE	Administrateur civil hors classe	CGC-CFDT
Madame Marie-Hélène LE HENAFF	Administratrice civile hors classe	CGC-CFDT
Monsieur Pierrick DANIEL	Administrateur civil	CGC-CFDT

Membres suppléants

Monsieur Michel GOMEZ	Administrateur civil général	CGC-CFDT
Monsieur Cédric PREVOST	Administrateur civil hors classe	CGC-CFDT
Monsieur Didier KHOLLER	Administrateur civil hors classe	CGC-CFDT
Monsieur Mathias GINET	Administrateur civil	CGC-CFDT

Article 2 – L'arrêté du 16 avril 2018 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des administrateurs civils du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le, 14 MAI 2018

Pour le ministre, et par délégation,
L'adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER